



## **COVID-19**

**- POUR UNE DISTANCIATION ... SEXUELLE ? -**

**Thiery Favre**

**Membre du Conseil d'administration de la Société française de sexologie clinique**

**Master en psychanalyse (Univ. Paris 8)**

**D.U en médecine des addictions (Univ. Paris 7)**

**C.U en sexologie clinique appliquée (Univ. catholique Louvain-La-Neuve-Belgique)**

**D.U de conseiller en santé sexuelle (Univ. Paris 7)**

**D.U en prise en charge du transsexualisme (Univ. Paris 7)**

**D.U en clinique et thérapeutique des auteurs d'infractions à caractère sexuel (Univ. Paris 5)**

**D.U de compétence en soins psychiatriques (Univ. Paris-Sud)**

**D.U en urgences psychiatriques (Univ. Paris 5)**

**D.U en psychocriminologie (Univ. Tours)**

**D.U en psychiatrie criminelle et médico-légale (Univ. Poitiers)**

**D.U en victimologie clinique et psychiatrie de catastrophes (Univ. Clermont-Ferrand 1)**

**D.U de méthodes psychologiques en criminologie et psychopathologie criminelle (Univ. Lille 3)**

**D.U en criminologie clinique (Univ. Lyon 1)**

**D.U en criminalistique (Univ. Paris 5)**

**D.U en expertise judiciaire (Univ. Limoges)**

**D.U en évaluation des traumatismes crâniens (Univ. Bordeaux 2)**

**D.U en expertise médicale pour la protection des majeurs (Univ. Paris 7)**

## REMERCIEMENTS

Au **Dr Gilles Formet**, pour avoir accepté la publication de ce 30° article sur le site de la **Société française de sexologie clinique**.

À **Brigitte Soerensen**, Présidente de l'association d'écoute et d'accompagnement « **Par les mots ... apaiser les maux** » en Alsace pour son travail précieux de relecture et d'assistance.

À **Anne Lods**, journaliste, pour son temps donné à la relecture de cet article.

## Le Covid-19

La maladie à forme d'expansion pandémique du Covid-19 est une maladie infectieuse provoquée par une nouvelle souche d'un virus actuellement non identifié chez l'homme. Covid-19 signifie : « **Co**(rona)**vi**(rus)**d**(isease)-(20)**19** » soit maladie du corona virus de 2019.

Cette maladie est consécutive à l'action du virus SRAS-CoV-2, issu de l'anglais « **Severe Acute Respiratory Syndrome Coronavirus 2** », c'est-à-dire « Coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère » en français.

Ce virus inconnu serait apparenté au SARS-CoV apparu en Chine en 2002-2003.

Ce nouveau coronavirus pourrait être qualifié de "*zoonose*"<sup>1</sup> car sa source serait localisée en Décembre 2019 sur le marché de Wuhan, province du Hubei en Chine, par des personnes ayant fréquenté un marché d'animaux vivants<sup>2</sup>.

Son ancêtre semblerait être un virus de la chauve-souris, susceptible de mutation sur le pangolin, "*considéré comme un élément déterminant dans l'émergence du Covid-19*"<sup>2</sup>.

Cet animal fourmilier écailleux, animal le plus braconné au monde et en voie de disparition, est apprécié en Chine pour la qualité consommable de sa chair ainsi que pour ses écailles en kératine utilisées celles-ci en médecine douce.

Le Covid-19 est redoutable par sa capacité de contagion pouvant se traduire par une issue létale dans les cas de sévérité provoquant une détresse respiratoire.

Par conséquent, des mesures de prévention impliquant des gestes à tenir ont été préconisées et des restrictions de liberté ont été décidées par le Gouvernement français afin de protéger la population de l'expansion virale.

Le site du Gouvernement français dédié au COVID-19, informe sur son mode de transmission :

*" La maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions projetées invisibles lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux). On considère donc qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une discussion, d'une toux, d'un éternuement ou en l'absence de mesures de protection.*

*Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées, s souillées par des gouttelettes.*

*C'est donc pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale sont indispensables pour se protéger de la maladie*"<sup>3</sup>.

L'arrivée du Covid-19 et la lutte contre sa propagation a permis l'utilisation d'une nouvelle terminologie sémantique, celle de la « **distanciation sociale** » ou de la "*distance sociale*"<sup>4</sup>.

## La distance sociale

L'étude des distances sociales, ou proxémie, a été étudiée notamment par l'anthropologue Edward T. Hall en 1963.

Il distingue plusieurs catégories de distance<sup>5</sup> :

- La distance intime (entre 15 et 45 cms).
- La distance personnelle (entre 45 et 135 cms).
- La distance sociale (entre 1m 20 et 3m 70).
- La distance publique (supérieure à 3m 70).

La distance sociale, selon cet auteur, est mesurée entre 1m 20 et 3m 70.

Elle ne correspond pas à la préconisation des Autorités françaises qui considèrent que la distance sociale est un contact étroit qui se situe à moins d'un mètre<sup>6</sup>.

Dans cet espace mesuré, il serait plutôt question de distance intime et personnelle avec des gestes du contact social habituel désormais à proscrire pour un temps indéterminé.

Mais c'est une distance qui est susceptible d'évolution notamment pour ses éléments constitutifs de « gestes barrières » en matière de messages de prévention.

Parmi ces « gestes barrières », le contact physique corporel est très impacté.

**Sylvie Quelet**, Directrice de la prévention et de la promotion de la santé à Santé publique France rappelle "*Les messages de prévention à adopter pour se protéger du coronavirus, sont élaborés en lien avec le ministère des solidarités et de la santé et le service d'information du gouvernement*"<sup>7</sup>.

Elle poursuit en précisant "*[Qu'il] est important de noter que les connaissances scientifiques sur le coronavirus évoluant vite, tout l'enjeu est d'affiner ces messages, de les adapter et de les produire rapidement. C'est un véritable travail de course contre la montre qui est mené*"<sup>8</sup>.

Le 17 Mars 2020, elle rappelle les mesures de distance sociale dont la diffusion doit se faire à grande échelle :

- "*ne pas s'embrasser, ne pas se serrer la main, et éviter les autres contacts corporels susceptibles de diffuser le virus*"<sup>9</sup>.

Parmi « **les autres contacts corporels** », l'activité sexuelle entre deux personnes est-elle à proscrire et doit-elle figurer parmi les gestes barrières ?

Car comme le rappelle à l'égard du Covid-19, **Karine Lacombe**, responsable du service d'infectiologie à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, "*il y a beaucoup de choses que l'on ne sait pas, ce qui appelle à beaucoup d'humilité*"<sup>10</sup>.

Alors, en cette période de restriction, la privation de l'expression sexuelle partagée doit-elle s'imposer et se transformer en une asexualité temporaire et selon, laisser la place au plaisir solitaire ?

Cette question du lien « Covid 19-sexe » se pose régulièrement<sup>11</sup>.

En l'état actuel, il n'y a aucun élément en faveur d'une transmission sexuelle du Covid-19.

La précaution s'impose néanmoins car "*Cependant, la proximité et les échanges de salive vont à l'encontre des mesures barrières et en l'absence de test pour dépister les sujets sans symptômes, la prudence est de rigueur*"<sup>12</sup>.

Les services de santé de la ville de New-York ont publié un guide sur cette thématique et rappelle qu'il y a beaucoup à apprendre sur le Covid-19 et le sexe<sup>13</sup>.

La pratique sexuelle partagée constitue néanmoins une rupture de la distance sociale et par conséquent, c'est un contact physique où l'étreinte accompagnée de baisers peut être la source de contamination notamment lorsque l'un des partenaires est porteur sain.

Si le Covid-19 n'a pas été mis en évidence, pour l'instant, dans le sperme ou dans les sécrétions vaginales, la pratique anale par pénétration, voire par toucher ou anulingus, constitue une prise de risque car le virus a été retrouvé sur des matières fécales<sup>14</sup>.

À l'heure actuelle, Le Covid-19 n'est pas considéré comme une infection sexuellement transmissible mais il peut l'être demain.

Cette époque de confinement à durée indéterminée, instaure pour beaucoup, du temps libre accompagné par une promiscuité conjugale, propice à l'échange sexuelle dénuée de gestes barrières.

L'abstinence, c'est-à-dire la distanciation sexuelle, est-elle un principe de précaution qui doit devenir la règle ?

**02 Avril 2020**

**Thiery Favre**

## Notes

- 1) : <https://agriculture.gouv.fr/les-zoonoses-ces-maladies-transmissibles-entre-lhomme-et-lanimal>
- 2) : <http://pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coronavirus-wuhan>
- 3) : <http://futura-sciences.com/sante/actualites/coronavirus-pangolin-source-coronavirus-proches-sars-cov-2-79290/>
- 4) : <http://gouvernement.fr/info-coronavirus>
- 5) : <http://psychologie-sociale.com/index.php/fr/dossiers-de-lecture/30-la-proxemie>
- 6) : Cité en (4).
- 7) : <http://santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde/covid-19-messages-de-prevention-elaboration-evolution-et-diffusion>
- 8) : Sylvie Quelet, citée en (7).
- 9) : Sylvie Quelet, citée en (7).
- 10) : [http://dna.fr/france-monde/2020/03/31/coronavirus-tout-ce-qu-on-ignore-encore-\(et-les-problemes-que-cela-pose\)](http://dna.fr/france-monde/2020/03/31/coronavirus-tout-ce-qu-on-ignore-encore-(et-les-problemes-que-cela-pose))
- 11) : [http://francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/rapports-sexuels-transports-en-commun-nourriture-six-questions-sur-la-maniere-dont-le-coronavirus-peut-se-transmettre\\_3851729.html](http://francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/rapports-sexuels-transports-en-commun-nourriture-six-questions-sur-la-maniere-dont-le-coronavirus-peut-se-transmettre_3851729.html)
- 12) : <http://laprovence.com/article/politique/5947749/asthme-maladie-de-crohn-prise-de-sang-relations-sexuelles.html>
- 13) : <http://fr.euronews.com/2020/03/23/relations-sexuelles-drague-comment-se-protger-a-l-heure-du-coronavirus>
- 14) : Cité en (13).